

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Rennes 2 - Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Rennes 2 - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - métiers de la rééducation et de la réadaptation (M2R) (29023)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 9%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Rennes 2 - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - métiers de la rééducation et de la réadaptation (M2R) (29023)	Jury Kiné	Tous les candidats	120	2636	2636	284	118

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Rennes 2 - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - métiers de la rééducation et de la réadaptation (M2R) (29023)	Jury Kiné	Tous les candidats	Féminin	1158	1158	149	50	42,4 %
			Masculin	1478	1478	135	68	57,6 %
			Total	2636	2636	284	118	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Rennes 2 - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - métiers de la rééducation et de la réadaptation (M2R) (29023)	Jury Kiné	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	17	17	0	0	0 %
				Sans mention	600	600	1	0	0 %
				AB	909	909	71	41	36 %
				B	601	601	135	59	51,8 %
				TB	165	165	66	14	12,3 %
				TBF	6	6	3	0	0 %
				Total	2298	2298	276	114	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	12	12	0	0	0 %
				Sans mention	114	114	0	0	0 %
				AB	97	97	2	0	0 %
				B	37	37	2	1	50 %
				TB	4	4	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			TBF	TBF	1	1	1	1	50 %
				Total	265	265	5	2	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	2	0	0	0 %
				Sans mention	22	22	0	0	0 %
				AB	25	25	1	0	0 %
				B	11	11	0	0	0 %
				TB	5	5	2	2	100 %
				Total	65	65	3	2	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	3	3	0	0
			AB		1	1	0	0	
			Total		4	4	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	3	0	0	
				AB	1	1	0	0	
				Total	4	4	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Rennes 2 - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - métiers de la rééducation et de la réadaptation (M2R) (29023)	Jury Kiné	Tous les candidats	En terminale	2088	2088	273	113	95,8 %
			En réorientation	382	382	7	3	2,5 %
			Non scolarisés	115	115	2	1	0,8 %
			Scolarité étrangère	16	16	1	1	0,8 %
			Autres	35	35	1	0	0 %
			Total	2636	2636	284	118	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Rennes 2 - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - métiers de la rééducation et de la réadaptation (M2R) (29023)	Jury Kiné	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	507	507	78	27
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	474	474	56	26
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	378	378	77	26
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	213	213	10	5

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	138	138	17	8
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	81	81	10	5
			Autres doublettes	445	445	27	17
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	126	126	3	0
			Autres doublettes	123	123	2	2
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Rennes 2 - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - métiers de la rééducation et de la réadaptation (M2R) (29023)	Jury Kiné	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	22,7 %	22,7 %	28,4 %	23,7 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	21,2 %	21,2 %	20,4 %	22,8 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	16,9 %	16,9 %	28 %	22,8 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	9,5 %	9,5 %	3,6 %	4,4 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	6,2 %	6,2 %	6,2 %	7 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	3,6 %	3,6 %	3,6 %	4,4 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Autres doublettes	19,9 %	19,9 %	9,8 %	14,9 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Rennes 2 - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - métiers de la rééducation et de la réadaptation (M2R) (29023)	Jury Kiné	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	50,6 %	50,6 %	60 %	0 %
		Autres doublettes	49,4 %	49,4 %	40 %	100 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Champ Méthode de travail de la fiche Avenir	Important
	Compétences en expression française et argumentation	Notes des épreuves anticipées de français (1ère), de philosophie (Terminale), d'histoire-géographie, etc.	Essentiel
	Compétences scientifiques	Notes dans les matières scientifiques (1ère et Terminale) : mathématiques, sciences de la vie et de la terre, physique, sciences pour l'ingénieur...	Essentiel
	Compétences sportives académiques	Notes d'EPS (1ère et Terminale)	Très important
Savoir-être	Capacité à travailler de manière autonome	Autonomie du candidat telle qu'exprimée dans la fiche avenir	Important
	Intérêts transversaux et curiosité intellectuelle	Lettre de motivation	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Champ capacité à s'investir de la fiche Avenir	Important
	Capacité à réussir	Champ capacité à réussir de la fiche Avenir	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extrascolaires	Engagement	Champ engagement citoyen de la fiche Avenir	Important
	Pratiques sportives et culturelles péri ou extrascolaires	Attestation du niveau de pratique sportive hors EPS	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Qualifications d'encadrement, d'animation ou de sécurité	Attestation des compétences dans ce domaine	Très important
	Expériences et compétences civiques, citoyennes, d'engagement associatif	Attestation des compétences dans ce domaine	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Écologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)

- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)
- Pratique musicale (EDS)
- Pratique théâtrale (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La Commission d'Examens des Vœux (CEV) a examiné les dossiers conformément au dispositif national coordonné par la C3D STAPS qui repose sur 5 attendus correspondant aux compétences souhaitées à l'entrée en formation en STAPS :

- Attendu 1 : Disposer de compétences scientifiques (Coefficient 40)
- Attendu 2 : Disposer de compétences argumentaires et littéraires (Coefficient 40)
- Attendu 3 : Disposer de compétences sportives (Coefficient 30)
- Attendu 4 : Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes (Coefficient 20)
- Attendu 5 : Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS (Coefficient 20)

Les données déposées par les candidats et leurs établissements ont fait l'objet d'un calcul dont le détail précis est consultable sur : <https://c3d-staps.fr/wp-content/uploads/2023/11/Attendus-et-CGEV-C3D-STAPS-Parcoursup-2024.pdf>

Les notes des attendus 1 et 2 sont déterminées grâce aux résultats scolaires obtenus au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu'elles sont disponibles). Ceci est également le cas pour les candidats en réorientation. En cas de redoublement, les résultats pris en compte sont ceux de l'année de redoublement.

Les notes des attendus 3 et 4 sont déterminées à partir d'un questionnaire à remplir obligatoirement dans Parcoursup et des notes d'EPS obtenues au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu'elles sont disponibles). Les candidats doivent positionner leur niveau en répondant à 3 questions, puis déposer impérativement les pièces justificatives des niveaux déclarés. La commission regarde attentivement la conformité des justificatifs déposés.

La note de l'attendu 5 est calculée différemment selon que le candidat est bachelier de l'année ou réorienté.

Ces notes sont calculées avec l'Outil d'Aide à la Décision de la plateforme Parcoursup. En cas d'égalité de points, les candidats sont départagés par leurs notes en Français.

Les modalités d'appréciation des baccalauréats antérieurs ont été conservées pour le calcul des notes des candidats à la réorientation. Des ajustements sont mis en œuvre par les CEV afin de normaliser les chances d'accès des bacheliers de l'année 2023/2024 et celles des bacheliers des années antérieures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

En 2024, nous avons reçu respectivement environ 5500 (2300, 2600) candidatures en L1 STAPS (L1 L.AS, L1 M2R) pour des capacités d'accueil de 400 (30, 120) places. Cette tension assez forte a des conséquences en termes de profils se voyant proposer une admission. Le niveau attendu, sur le plan scolaire, sportif et d'investissement permettant une proposition d'admission est élevé. La commission alerte en particulier sur la nécessité pour les candidats de s'investir pleinement (et cela dès la classe de première) dans leur scolarité ; les résultats obtenus sur les trois trimestres de classe de première et les deux premiers trimestres de terminale étant capitaux.

Il ne faut surtout pas négliger les critères sur la pratique sportive personnelle et sur l'engagement associatif et citoyen. Pour cela, respecter le format demandé pour les pièces justificatives à fournir pour ces critères facilite le travail de la commission d'examen des vœux et donc leur validation.

Signature :

Vincent Gouëset,

Président de l'établissement Université de Rennes 2